



## Les Mutualités Neutres – Gestionnaire - service indemnités (h/f/x)

### **Votre fonction :**

- Vous vous occupez du suivi de la réglementation dans le secteur des indemnités et vous en informez clairement et efficacement vos correspondants en mutualité ou les autres services.
- Vous représentez et défendez l'Union Nationale, pour votre secteur, au sein de certaines instances (Institut national d'assurance maladie-invalidité et Collège Intermutualiste National) ainsi que chez nos partenaires externes et faites un feed-back aux services concernés.
- Vous gérez un volet technique (création et transmission de données/statistiques relatives à votre secteur).
- Vous gérez les dossiers d'indemnités internationales.
- A terme, vous répondez aux questions d'expertise concernant votre secteur venant des mutualités.
- Vous participez à la planification et à la création de sessions d'informations pour les mutualités et vous les animez.
- Vous travaillez en étroite collaboration avec d'autres services (les conventions internationales, le service médical, ...).
- Vous participez à l'élaboration et à l'optimisation de contrôles internes et de processus de travail au sein du département ou pour les mutualités.

### **Votre profil :**

- Vous êtes, de préférence, néerlandophone avec une bonne connaissance de l'autre langue nationale ou bon bilingue (FR/NL)
- Vous avez de bonnes connaissances en MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook).
- Vous communiquez aisément tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Vous avez un esprit analytique, critique et de synthèse.
- Vous êtes organisé, autonome et proactif.
- Vous savez travailler en équipe et le multi-tâches est fait pour vous.
- Une expérience dans le monde mutualiste, de préférence dans le secteur des indemnités est un atout.

### **Notre offre :**

- Un plan de formation incluant une période de stage dans une de nos mutualités.
- L'opportunité de vous développer personnellement et professionnellement et d'évoluer au sein d'un environnement de travail dynamique.
- Un contrat à durée indéterminée.
- Un package salarial attractif et un large éventail d'avantages extralégaux (assurance groupe, chèques-repas,

le remboursement de l'assurance maladie complémentaire ainsi que le remboursement d'une assurance hospitalisation souscrite auprès d'une mutualité).

- Un régime 38h/semaine.
- Des horaires flexibles (possibilité de récupération d'heures supplémentaires).
- Frais de transports publics remboursés à 100%.
- Télétravail structurel jusqu'à trois jours par semaine (70 €/mois d'indemnité pour le travail à domicile).
- 34 jours de congé en cas de temps plein.
- Possibilité de suivre des formations afin de pouvoir continuer à se déployer, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.
- Prime et allocation de fin d'année.
- Les bureaux sont facilement accessibles en transports publics (près de la gare du Midi et de la place Stéphanie – Métro Louise) et parking gratuit à l'arrière de l'immeuble.

<https://www.mutualites-neutres.be/>